

**DEPARTEMENT DE
CORSE DU SUD**

Délibération du Conseil Municipal de SOLLACARO

**ARRONDISSEMENT
DE SARTENE**

Séance du 08 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 mars à 18 h 30

Date de la convocation : 04/03/2024

Date d'affichage : 04/03/2024

Le Conseil s'est réuni au nombre prescrit par le règlement
au lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur
Jean-Jacques BARTOLI,

Membres en exercice : 10

Pour : Contre : Abstention :

Présents :

Pouvoir :

Absents :

Secrétaire de séance :

**Objet : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE
REHABILITATION DANS L'ANCIEN PRESBYTERE DE CALVESE**

Le Maire de SOLLACARO,

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22
et L.2122-23 ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n°20/02002 du 23/03/2020 relative à la délégation au Maire d'une partie
des attributions du Conseil Municipal dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du
code général des Collectivités Territoriales et transmise au titre du contrôle de légalité le
27/05/2020 ;

CONSIDERANT la décision de la Commune de SOLLACARO de passer un marché public
relatif à la réhabilitation d'un logement communal situé dans l'ancien presbytère de Calvèse ;

CONSIDERANT le marché estimé à 151 352.60 € HT (166 487.27 € TTC) ;

CONSIDERANT qu'au regard de la valeur estimée du besoin, il a été décidé en application
des dispositions des articles R2123-1 à R2123-8 du code de la commande publique, de recourir à
la procédure adaptée (MAPA) ;

CONSIDERANT que l'avis d'appel public à la concurrence publié le 06/11/2023 sur les
supports du journal « Le Petit Bastiais » ;

CONSIDERANT la date de remise des offres fixée au 01/12/2023 à 12 heures ;

CONSIDERANT les critères de sélection des offres suivants et leurs pondérations :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

CONSIDERANT qu'à la date de remise des offres, les entreprises suivantes ont répondu :

- Lot 1 : INZAINA Maçonnerie BTP, Route de la Cigala 20140 SOLLACARO
SUD ETANCH, Résidence Europa Avenue Noel Franchini 20000 AJACCIO
- Lot 2 : INZAINA Maçonnerie BTP, Route de la Cigala 20140 SOLLACARO
SUD ETANCH, Résidence Europa Avenue Noel Franchini 20000 AJACCIO
- Lot 3. INZAINA Maçonnerie BTP, Route de la Cigala 20140 SOLLACARO
SUD ETANCH, Résidence Europa Avenue Noel Franchini 20000 AJACCIO
GROUPE CF, Résidence Erbajolo 20600 BASTIA
CHC2A, Chemin du Réservoir, 16 Cuparchiata 20110 VIGGIANELLO
- Lot 4 : SUD ETANCH, Résidence Europa Avenue Noel Franchini 20000 AJACCIO
- Lot 5 : SUD ETANCH, Résidence Europa Avenue Noel Franchini 20000 AJACCIO

- Lot 6 : CHC2A, Chemin du Réservoir 16 Cuparchiata 20110 VIGGIANELLO
EGA, Rue Nicolas Péraldi 20090 AJACCIO
ISTRIA Electricité, 3 Casa Cumuna 20140 SOLLACARO
- LOT 7: CAROTENUTO Thermique, Lot Michel Ange ZI Baléone 20167 AFA
SARL ASETBA, 40 avenue Noel Franchini 20090 AJACCIO
ESPACE PLOMBERIE, Farone 20167 AFA
CHC2A, chemin du réservoir 16 Cuparchiata 20110 VIGGIANELLO
ISTRIA Electricité, 3 Casa Cumuna 20140 SOLLACARO
- Lot 8: CAROTENUTO Thermique, Lot Michel Ange ZI Baléone 20167 AFA
SARL ASETBA, 40 avenue Noel Franchini 20090 AJACCIO
ESPACE PLOMBERIE, Farone 20167 AFA
CHC2A, Chemin du Réservoir 16 Cuparchiata 20110 VIGGIANELLO
- Lot 9 : INZAINA Maçonnerie BTP, Route de la Cigala 20140 SOLLACARO
CHC2A, Chemin du Réservoir, 16 Cuparhiata 20110 VIGGIANELLO
SUD ETANCH, Résidence Europé, Avenue Noel Franchini 20000 AJACCIO
- Lot 10 : INZAINA Maçonnerie, Route de la Cigala 20140 SOLLACARO
CHC2A, Chemin du Réservoir 16 Cuparchiata 20110 VIGGIANELLO
SUD ETANCH, Résidence Europa Avenue Noel Franchini 20000 AJACCIO
GROUPE CF, Résidence Erbajolo 20600 BASTIA

CONSIDERANT qu'après analyse des offres en fonction des critères définis,

- Pour le lot 1, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 2, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 3, l'Entreprise SUD ETANCH a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 4, l'Entreprise SUD ETANCH a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 5, l'Entreprise SUD ETANCH a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 6, l'Entreprise ISTRIA Electricité a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 7, l'Entreprise ESPACE PLOMBERIE a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 8, l'Entreprise ESPACE PLOMBERIE a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 9, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP a présenté l'offre la plus avantageuse.
- Pour le lot 10, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP a présenté l'offre la plus avantageuse.

CONSIDERANT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2024.

DECIDONS

Article 1 : Il est conclu un marché ayant pour objet la réhabilitation d'un logement communal dans l'ancien presbytère de Calvèse avec :

- Pour le lot 1, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP pour un montant de 8 635.27 € HT.
- Pour le lot 2, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP pour un montant de 21 856.65 € HT.

- Pour le lot 3, l'Entreprise SUD ETANCH pour un montant de 22 798.05 € HT.
- Pour le lot 4, l'Entreprise SUD ETANCH pour un montant de 11 755.00 € HT.
- Pour le lot 5, l'Entreprise SUD ETANCH pour un montant de 3 360.00 € HT.
- Pour le lot 6, l'Entreprise ISTRIA Electricité pour un montant de 11 964.33 € HT.
- Pour le lot 7, l'Entreprise ESPACE PLOMBERIE pour un montant de 10 853.00 € HT
- Pour le lot 8, l'Entreprise SUD ETANCH pour un montant de 9 716.00 € HT.
- Pour le lot 9, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP pour un montant de 17 890.80 € HT.
- Pour le lot 10, l'Entreprise INZAINA Maçonnerie BTP pour un montant de 4 890.24 € HT.

Article 2 : La durée du marché est de 6 mois.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la prise de décision qui fera en application de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'objet d'un compte rendu lors d'un prochain Conseil Municipal, d'une publication au registre des délibérations et affiché à la Mairie.

Le Maire
Jean-Jacques BARTOLI



Certifié exécutoire par Monsieur Le Président,
Compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
Et de sa publication le